



PROGRAMME des Verts/ déli gréng Hesper
pour les élections communales
HESPERANGE
2023

Table des matières

Table des matières	2
Protection du climat / approvisionnement énergétique vert	4
Adaptation au changement climatique / protection contre les conséquences de la crise climatique	6
Une meilleure qualité de vie à travers un aménagement urbain vert favorisant logements abordables et mobilité verte	7
Une qualité de vie élevée pour tou.te.s.	7
Création de logements publics abordables et accessibles tout en promouvant des formes alternatives de logements adaptées à différents modèles de vie.	7
Se déplacer au quotidien de manière sûre et efficace.	8
Économie locale / économie circulaire	10
Protection de la nature – préservation de la biodiversité	12
Préservation de la richesse végétale et animale dans nos localités par la végétalisation et l'aménagement systématique d'espaces verts dans l'espace public.	12
Protection à grande échelle des habitats naturels.	13
Garantir l'état naturel des eaux et améliorer leur qualité.	14
Œuvrer pour mettre fin à la pollution de nos ressources naturelles.	14
Ménager les ressources essentielles à travers une gestion moderne des déchets et de l'eau ainsi que par la sensibilisation des citoyen.ne.s.	14
Santé / bien-être	16
La mise en œuvre systématique de notre droit élémentaire à un cadre de vie sain, à de l'air pur et le droit au calme.	16
Couverture sanitaire de qualité au niveau local.	17
Famille / enfance – jeunesse / garde d'enfants	18
Renforcer le rôle important des parents tout en soutenant le développement de partenariats entre personnel enseignant, personnel éducatif, parents et commune.	18
Garantir à chaque enfant une garde de qualité et soutenir le personnel éducatif et enseignant.	18
Offrir aux enfants et aux jeunes un cadre de vie sain et sûr.	19
Être à l'écoute des enfants et renforcer leur sens d'appartenance à la communauté.	20
Vivre ensemble – affaires sociales / égalité des droits / associations, offre culturelle et sportive	21
Investir dans la création de logements sociaux locatifs.	21
Fournir à chaque citoyen dans le besoin les conseils et le soutien financier nécessaires.	21
Garantir à chacun.e l'égalité des chances et une participation égale à la vie sociale.	22
Promouvoir le vivre-ensemble dans notre société multiculturelle.	22

Promotion de l'égalité des sexes en assurant une protection contre la discrimination sur la base du sexe.	22
Encourager les seniors à participer activement à la vie sociale et culturelle dans des conditions sûres et garantissant leur bien-être personnel.	22
Promouvoir une vie associative dynamique tout en proposant une offre culturelle, sportive et de loisirs variée et élargie.	23
<i>Vivre en sécurité / bon voisinage</i>	24
<i>Démocratie vivante / service aux citoyen.ne.s</i>	25

Protection du climat / approvisionnement énergétique vert

La crise climatique menace la planète que nous connaissons. Elle menace notre existence. Si nous voulons que notre planète reste – pour nous et nos enfants – un lieu où il fasse bon vivre, un lieu où on puisse continuer à mener une vie libre et indépendante, il faut que nous limitions le réchauffement climatique à 1,5°C. **Il faut agir aujourd'hui avec détermination et saisir la chance unique qui se présente à notre génération en rendant notre approvisionnement énergétique durablement propre, sûr et financièrement abordable.**

Pour les six prochaines années, nous avons l'ambition et la responsabilité de poursuivre l'accélération de la transition énergétique. Avec le Pacte Climat 2.0, nous avons pris les mesures nécessaires pour renforcer nettement les ressources financières et les services de conseil que l'État fournit aux communes pour répondre à cet objectif important. Or, il faut que notre commune tire systématiquement parti de ces opportunités et devienne le plus rapidement possible une commune climatiquement neutre. En effet, seule une étroite collaboration entre l'État et les communes nous permettra de lutter efficacement contre la crise climatique et de réussir la transition vers les énergies renouvelables de manière socialement équitable.

Les conseillères communales et conseillers communaux vert.e.s œuvreront dès lors résolument pour une commune climatiquement neutre, qui réduit la consommation énergétique locale et utilise des énergies 100 % renouvelables :

- **Nous exploiterons dans notre commune le potentiel entier de production, d'utilisation et de stockage d'énergies renouvelables.** Pour nous, exploiter pleinement le potentiel communal ne veut pas seulement dire qu'il faut utiliser toute surface communale appropriée pour produire de l'énergie solaire mais aussi qu'il est nécessaire de s'adresser de manière proactive aux entreprises privées et à nos concitoyen.ne.s. Nous sensibiliserons en particulier les entreprises disposant de grandes surfaces de toiture à participer à la transition énergétique.
- **Nous impliquerons les citoyen.ne.s dans la transition climatique**, en mettant à disposition des surfaces communales en vue d'installations collectives (coopératives par exemple), en encourageant les communautés d'énergies renouvelables au sein de la commune et au-delà, et en soutenant les ménages, en plus des primes nationales, par des aides financières accordées pour l'installation de panneaux solaires. De plus, nous veillerons à ce que des solutions soient trouvées pour que les bâtiments classés monuments historiques puissent également contribuer à la transition énergétique.
- **Nous actualiserons les règlements des bâtisses et d'autres règlements communaux pour les rendre conformes aux exigences de la transition énergétique** en les adaptant aux possibilités technologiques actuelles en matière d'énergies renouvelables.
- **Nous concevrons les nouveaux projets de lotissement de manière à ce qu'ils soient efficaces sur le plan énergétique, autosuffisants en énergie et neutres sur le plan climatique.**

- **Nous établirons un plan définissant les priorités en matière de rénovation pour l'ensemble des bâtiments communaux** pour atteindre nos objectifs climatiques. Nous veillerons à ce que la commune procède à l'achat ciblé de maisons protégées pour les transformer, après rénovation énergétique, en logements publics abordables ou pour y aménager d'autres locaux ouverts au public.
- **Nous offrirons aux citoyen.ne.s, et notamment aux ménages à faible revenu, des aides financières à la rénovation de leur propre maison** ainsi qu'à l'achat et à la réparation d'appareils ménagers économes.
- **Nous investirons dans l'éducation et la formation continue pour une meilleure gestion de nos ressources (p. ex. dans le domaine de l'énergie) et renforcerons un comportement de consommation préservant les ressources sur le territoire de notre commune.** Grâce à une politique d'information ciblée, nous travaillerons à la réduction de la consommation d'énergie publique et privée.

Adaptation au changement climatique / protection contre les conséquences de la crise climatique

Les premières conséquences de la crise climatique se font d'ores et déjà sentir chez nous. C'est ainsi que les conditions météorologiques extrêmes, comme les vagues de chaleur, épisodes de sécheresse, fortes pluies et inondations, sont de plus en plus fréquentes et violentes. **Ce sont là des conséquences inévitables de la crise climatique auxquelles nous devons préparer nos villes, nos localités et leurs habitants.e.s.**

Au cours des six prochaines années, les conseillères communales et conseillers communaux vert.e.s œuvreront dès lors résolument pour une commune résiliente, qui soit capable de réduire températures record et vagues de chaleur par une diminution des surfaces de béton au profit de la verdure dans nos localités, et qui se prépare mieux aux nouveaux risques liés à des pluies et inondations plus fortes :

- **Nous créerons systématiquement des espaces verts dans nos localités,** en aménageant des espaces de fraîcheur et en plantant davantage d'arbrisseaux, d'arbustes, de haies et d'arbres à haute tige, ainsi que plus de bandes de verdure de qualité le long des rues et trottoirs. Nous agrandirons les parcs tout en soutenant la végétalisation des façades et toitures. En même temps, nous prendrons des mesures contre l'imperméabilisation croissante des sols, par exemple dans le cadre de nouveaux projets de lotissement, sur les aires de stationnement et dans les jardins devant les immeubles.
- **Nous installerons des distributeurs d'eau dans les lieux publics, dans et près de bâtiments publics afin d'offrir à tou.te.s un accès facilité à l'eau potable au quotidien.**
- **Nous donnerons plus de place à nos rivières et ruisseaux en les ré-naturant.** Si nécessaire, nous mobiliserons des terrains afin de créer des surfaces inondables naturelles supplémentaires, nous aménagerons des bassins de rétention et des infrastructures respectueuses de la nature.

Une meilleure qualité de vie à travers un aménagement urbain vert favorisant logements abordables et mobilité verte

Profiter d'une qualité de vie élevée, cela veut dire ne pas perdre son temps dans la circulation et atteindre sa destination en toute sécurité. Pour améliorer notre qualité de vie, nous veillerons à accorder plus de place à l'être humain en zone urbaine et à aménager des espaces publics accueillants qui rapprochent tous les citoyens dans un cadre agréable. **Pour préserver notre qualité de vie, il faut surtout rapprocher logement, loisirs, travail et services essentiels.**

Au cours des six prochaines années, les conseillères communales et conseillers communaux vert.e.s œuvreront dès lors résolument pour une commune verte, inclusive où il fait bon vivre :

Une qualité de vie élevée pour tou.te.s.

- **Nous ferons en sorte que chaque localité offre des centres conviviaux où il fait bon vivre.** À cet effet, nous adapterons l'aménagement du territoire en modifiant le plan d'aménagement général (PAG) et les plans d'aménagement particuliers (PAP) de manière à ce que les infrastructures et organismes importants et les services d'usage quotidien, les commerces, écoles, administrations et transports en commun, soient accessibles à pied ou à vélo.
- **Nous créerons des oasis vertes dans nos localités,** en végétalisant systématiquement l'espace public, les espaces libres, les sites industriels non exploités et les bâtiments.
- **Nous adapterons la gestion des zones de stationnement et la répartition des emplacements de stationnement en fonction des besoins de mobilité actuels.** Dans le cadre de projets nouveaux et alternatifs, plutôt que de construire des parkings souterrains exigeant d'importants travaux d'excavation, nous miserons prioritairement sur les parkings à étages. Beaucoup moins chers, ces derniers permettent le cas échéant une autre affectation ou la réutilisation des éléments de construction.

Création de logements publics abordables et accessibles tout en promouvant des formes alternatives de logements adaptées à différents modèles de vie.

- **Lors de la planification de nouvelles zones résidentielles et de projets de construction publics, nous nous engageons pour leur réalisation selon des normes écologiques, énergétiques et sanitaires plus exigeantes.** Nos réflexions incluront dès le début les transports en commun, ce qui permettra de raccourcir les trajets et d'opter pour une densification accrue notamment aux endroits où les transports en commun sont déjà bien développés. En même temps, nous veillerons à ce que l'approvisionnement en énergie repose sur des sources renouvelables, tout en évitant

l'imperméabilisation des sols et en utilisant des matériaux de construction sains et respectueux du climat.

- **Nous créerons des logements sociaux et abordables en mobilisant tous les potentiels de surfaces et de logements appartenant à la commune** et situés à l'intérieur du périmètre de construction (terrains vagues, bâtiments et logements inoccupés). Nous collaborerons avec des acteurs publics (Fonds du logement, Société nationale des habitations à bon marché) et des acteurs privés conventionnés (p.ex. dans le domaine de la gestion locative sociale).
- **Nous promouvons constructions modulaires et tiny houses**, notamment sur des parcelles non construites et des surfaces constructibles temporairement inoccupées en adaptant les règlements de bâtisses communaux, en simplifiant les procédures administratives et en garantissant la possibilité d'une déclaration de domicile.
- **Nous promouvons les colocations et les maisons multigénérationnelles.**

Se déplacer au quotidien de manière sûre et efficace.

- **Afin de réduire ce trafic de transit, le contournement de Hesperange doit être construit dans les meilleurs délais, sans oublier la mobilité douce.**
- **Nous veillerons à la modération du trafic. Afin que chacun puisse se déplacer en toute sécurité dans l'espace public, nous généraliserons les espaces partagés (shared space), les pistes cyclables et veillerons à réduire le trafic de transit.**
- Nous étudierons en outre une limitation de vitesse à 30 km/h sur l'ensemble du territoire de la commune, avec certaines rues choisies limitées à 50 km/h, et nous miserons sur des moyens temporaires et mobiles (p. ex. bacs à plantes) ainsi que sur des mesures d'aménagement à long terme (p. ex. îlots centraux, rétrécissements et réorganisation des places de stationnement) pour garantir le respect de la limitation de vitesse.
- **Nous réserverons nettement plus d'espace aux cyclistes et aux piéton.ne.s, augmentant ainsi considérablement leur sécurité.** À cet effet, nous créerons un réseau cohérent, communal et régional, de pistes cyclables et de voies piétonnes sûres, séparées dans la mesure du possible du trafic motorisé et reliées au réseau national de pistes cyclables. Un concept communal de pistes cyclables sera ancré dans le PAG de la commune.
- **Nous prévoyons dans le budget communal un poste consacré aux voies piétonnes et aux pistes cyclables**, permettant à l'administration communale de réagir rapidement et sans contraintes bureaucratiques aux réclamations des usagères et usagers et de procéder à des améliorations ponctuelles des voies piétonnes et pistes cyclables.
- **Nous veillerons à aménager des emplacements pour vélos sécurisés et abrités** près de tous les bâtiments publics, terrains de sport, services sociaux et quartiers résidentiels. De plus, nous prévoyons dans les règlements communaux des

emplacements pour vélos près des nouveaux bâtiments commerciaux et immeubles d'habitation ainsi qu'à l'intérieur des zones d'activités et nous veillerons à doter les pistes cyclables d'une signalisation adaptée.

- **En cas de travaux, nous penserons systématiquement aux cyclistes et aux piétons** en veillant à ce que des déviations sûres soient indiquées et fléchées correctement. En hiver et par mauvais temps, nous veillerons à ce que le service de déneigement procède sans tarder au déneigement, au déglacage et au déblaiement des trottoirs et des pistes cyclables.
- **Nous promouvoir l'électromobilité en dotant la commune d'un parc de véhicules à zéro émission.** Lors de l'achat de nouveaux véhicules pour les services communaux, nous opterons à 100 % pour un parc électrique, y inclus des vélos de service électriques.
- **Nous mettrons en place suffisamment de bornes de recharge pour vélos et voitures électriques dans l'espace public,** y compris sur les emplacements pour personnes à mobilité réduite. Nous subventionnerons également, en plus des aides de l'État, l'installation de bornes de recharge privées pour véhicules électriques.
- **Nous étudierons la faisabilité de la construction d'une passerelle pour piétons et cyclistes entre "Holleschbiere" et Howald.**
- **Nous étudierons la faisabilité d'une liaison pour la mobilité douce entre le plateau de Hesperange (Hesperschlass) et la route de Bettembourg.**
- **Nous soutenons le projet de passerelle reliant la PC1 (le long de l'Alzette) à la future piste cyclable longeant la Drosbach.**
- **Lors de tous les projets d'infrastructures, nous privilégierons le recours à la consultation citoyenne.**

Économie locale / économie circulaire

Nous jouissons au Luxembourg d'un niveau de vie élevé. Cependant, force est de constater que notre société gaspille actuellement de nombreuses ressources qui nous feront défaut pour produire les biens essentiels dont nous aurons besoin dans quelques décennies. En d'autres termes, nous sommes en train de reporter systématiquement des coûts importants sur les générations futures. Or, nous sommes tout à fait capables de faire mieux.

Les conseillères communales et conseillers communaux vert.e.s œuvreront résolument pour une commune qui renforce les circuits économiques locaux, tout en soutenant des activités artisanales, commerciales et industrielles diversifiées et attractives au niveau local et en misant résolument sur l'économie circulaire comme modèle d'avenir :

- Nous réduirons la pression des coûts sur le commerce de détail, les start-up, les artistes et d'autres entreprises créatives tout en prenant des mesures pour réduire le volume de surfaces inoccupées. **Nous soutiendrons l'accès aux surfaces commerciales dans le centre des localités** avec des primes financières et nous promouvoir le **modèle des pop-up stores** exploités par la commune.
- **Nous créerons, un centre de coordination du commerce local** qui, servant d'interlocuteur aux commerçants de la commune, aura pour mission d'accompagner la mise en œuvre de notre stratégie de soutien au commerce local.
- **Nous soutiendrons de jeunes entreprises et initiatives innovantes**, notamment en matière de durabilité et d'économie circulaire, en leur offrant de l'espace et en mettant à profit les synergies avec les milieux culturels et créatifs.
- **Nous soutiendrons les restaurants, cafés et institutions culturelles** en mettant – dans des endroits appropriés et dans la mesure où la protection contre les nuisances sonores le permet – davantage de surfaces publiques à la disposition des établissements Horeca et des organisateurs de manifestations.
- **Nous veillerons à ce que la commune conserve une certification de commerce équitable et développe son engagement dans ce sens.**
- **Nous soutiendrons les exploitations agricoles** en les aidant, sur le plan tant financier qu'organisationnel, à assurer elles-mêmes la vente directe de leurs produits de qualité locaux et/ou issus d'une production biologique, par exemple sur des marchés organisés par la commune ou sur de petits étals en libre-service installés dans les localités.
- **Nous soutiendrons les initiatives visant à mettre en œuvre des formes d'économie durables et alternatives dans la production de fruits et légumes dans le respect de l'environnement.**
- **Dans le cadre des marchés publics communaux, nous accorderons la priorité au principe *du berceau au berceau (cradle to cradle)***, qui, fondé sur des circuits de produits se trouvant dans une chaîne fermée, évite les déchets dans la mesure du

possible. Pour les constructions nouvelles ou les rénovations, nous veillerons à utiliser des matériaux de construction écologiques, conformes aux critères de la construction écologique, non polluants et réutilisables.

- **Nous développerons dans notre commune les possibilités de réparation, d'emprunt, d'échange et de dons de produits.** Nous valoriserons encore davantage le centre de recyclage en créant un service de prêt et d'échange de matériels et d'outils.

Protection de la nature – préservation de la biodiversité

Bien plus qu'un simple accessoire décoratif offrant des vues magnifiques, une nature intacte est vitale pour l'ensemble des espèces et organismes qui, existant par millions sur notre planète, sont essentiels à la survie et au bien-être des humains. **Dès lors, la protection de la nature, c'est aussi la protection de l'être humain.** Si nous voulons préserver tout cela, nous devons mieux protéger notre faune, notre flore locale et nos eaux.

Au cours des six prochaines années, les conseillères communales et conseillers communaux vert.e.s œuvreront résolument pour une commune respectueuse de la nature. Nous lutterons contre la destruction des habitats naturels, tout en ménageant nos ressources naturelles et en préservant notre biodiversité :

Préservation de la richesse végétale et animale dans nos localités par la végétalisation et l'aménagement systématique d'espaces verts dans l'espace public.

- **Dans notre commune, nous veillerons à respecter la nature lors de la conception d'espaces publics comme les terrains de jeux, les cours de récréation et les places de stationnement**, en plantant des arbrisseaux, arbustes, haies et arbres à haute tige indigènes, adaptés à leur environnement et donnant de l'ombre. Nous recourrons à **un cadastre des arbres** pour protéger les arbres précieux en zone urbaine, tout en offrant aux citoyen.ne.s la possibilité de parrainages d'arbres et de plantes.
- **Nous intégrerons des biotopes, comme par exemple les haies ou les murs de pierres sèches, dans l'espace public**, tout en aménageant des plates-bandes ou des prés de fleurs et de fleurs sauvages sur des surfaces publiques plus ou moins grandes, le long des trottoirs, des pistes cyclables et des rues, dans les îlots, sur les terrains de jeux et aux cimetières. Pour ce faire, nous privilégierons les plantes indigènes et les cultures respectueuses de la nature. Nous aménagerons des aides à la nidification pour oiseaux et chauves-souris dans leur environnement, tout en créant des possibilités de nidification pour les abeilles sauvages, les hérissons et les salamandres ainsi qu'en installant des hôtels à insectes et des ruches.
- **Nous distribuerons gratuitement des plantes vivaces indigènes aux citoyen.ne.s intéressé.es.**
- **Nous soutiendrons la création de biotopes en agglomération**
- **Nous participerons à des projets comme *Urban Gardening* (jardinage urbain) et *Essbare Stadt* (ville comestible)**, tout en aménageant des jardins communautaires communaux, des **jardins scolaires** et des plates-bandes d'herbes surélevées, en plantant des arbres fruitiers et noyers sur des surfaces publiques et en faisant profiter nos citoyen.ne.s de l'action *Gielt Band* (ruban jaune).

- **Nous soutiendrons des projets d'agriculture solidaire** et nous mettrons à disposition des surfaces qui pourront être cultivées **biologiquement** par de jeunes agricultrices ou agriculteurs ou toute autre personne intéressée.

Protection à grande échelle des habitats naturels.

- **Nous veillerons à relier** entre eux les espaces verts à l'intérieur et à l'extérieur des localités, de manière à créer des couloirs naturels.
- **Nous empêcherons les imperméabilisations non nécessaires de surfaces supplémentaires en modifiant le règlement des bâtisses**, c'est ainsi que nous empêcherons par exemple l'aménagement de nouveaux jardins de gravier en fixant des règles prévoyant une végétalisation sur une surface aussi grande que possible. De plus, nous aiderons les citoyen.ne.s à remplacer leur parterre de gravier existant par une solution plus écologique **en introduisant des primes pour les travaux en question.**
- **Nous protégerons les forêts communales en décalant de plusieurs années les périodes d'abattage des hêtres et des chênes.** En collaboration avec l'Administration de la nature et des forêts, nous définirons des réserves forestières.
- En collaboration avec l'Administration de la nature et des forêts, nous réaliserons un monitoring des conséquences du changement climatique et des vagues de sécheresse sur les arbres des parties de forêts exploitées et nous soutiendrons des mesures ciblées de rajeunissement de la forêt.
- **Nous sensibiliserons les enfants à la protection de la nature** en organisant des actions comme *Dag am Bësch* (Une journée dans la forêt), action qui propose stands d'information, ateliers, randonnées guidées, collectes d'herbes et ateliers pour enfants.
- **Nous aménagerons des sentiers de découverte de la nature et des sentiers culturels** en informant les citoyen.ne.s à l'aide de panneaux sur les plantes ou cultures des prés, forêts et champs environnants. Nous organiserons des randonnées thématiques sur la protection de la biodiversité à l'intérieur et à l'extérieur de nos localités. De plus, nous prévoyons dans le *Gemengebuet* (Bulletin communal) une rubrique spécifique consacrée à la protection de la nature.
- Nous renforcerons notre collaboration intercommunale au sein des **syndicats de protection de la nature ou des syndicats de parcs naturels (adhésion SIAS Naturpakt).**

Garantir l'état naturel des eaux et améliorer leur qualité.

- **Nous renforcerons la sécurité de l'approvisionnement en eau potable en réactivant si possible les sources d'eau potable de la commune.**
- **Nous renaturerons des rivières et ruisseaux avec une bande riveraine**, créant ainsi des refuges de qualité pour les humains et la nature.
- **Des solutions d'épuration des eaux usées devraient être adaptées aux besoins actuels et futurs de la commune. Nous exigerons qu'elles puissent également filtrer les microparticules et les résidus de médicaments dans les eaux usées.**

Œuvrer pour mettre fin à la pollution de nos ressources naturelles.

- **Nous mettrons en place une stratégie de réduction de l'utilisation des sels de déneigement** afin d'y renoncer autant que possible et de privilégier des alternatives durables.
- **Nous prendrons des mesures contre la pollution lumineuse.** Le recours à un éclairage présentant une efficacité énergétique et écologique élevée, ainsi que l'utilisation de détecteurs de mouvement nous permettront de réduire la consommation d'électricité et de mieux respecter la nature.
- **Nous lutterons contre le dépôt de déchets (littering) dans l'espace public.** Nous augmenterons le nombre de poubelles à tri sélectif dans les lieux publics. De plus, nous organiserons des campagnes d'information et de sensibilisation.

Ménager les ressources essentielles à travers une gestion moderne des déchets et de l'eau ainsi que par la sensibilisation des citoyen.ne.s.

- **Nous mettrons en place une stratégie locale de prévention des déchets** : notre objectif à long terme est de parvenir à une économie circulaire, où les ressources actuellement jetées seront réutilisées. Nous récompenserons les entreprises et les citoyen.ne.s qui réduisent leurs déchets. À cet effet, nous réformerons nos **taxes sur les déchets** de manière à ce qu'elles soient calculées à l'avenir **en fonction du poids**. Autre source de motivation pour nos citoyen.ne.s, nous leurs communiquerons de manière transparente, à travers les factures, où ils se situent par rapport à la moyenne des ménages de la commune.
- **Nous mettrons en œuvre une prévention et un tri exemplaires des déchets dans tous les services communaux et lors de fêtes communales ou de manifestations sportives.** Nous soutiendrons les manifestations des associations locales en mettant à leur disposition des infrastructures publiques et en même temps, nous subordonnerons les aides financières au respect des critères de la charte communale, qui suit les recommandations du guide *Green Events*.

- **Nous soutiendrons une consommation d'eau responsable.** Sur la base du prix de l'eau couvrant les coûts, nous établirons des décomptes transparents permettant de situer la consommation par rapport à la moyenne des ménages et inciterons les citoyen.ne.s à économiser l'eau par des campagnes d'information. Nous réduirons la consommation d'eau dans les bâtiments et installations appartenant à la commune, tout en équipant les bâtiments communaux de systèmes de récupération des eaux pluviales.

Santé / bien-être

Au cours des dernières années, la pandémie nous a mis à l'épreuve, en montrant de manière impressionnante l'impact que les maladies peuvent avoir sur la vie de chacun.e de nous. Ensemble, nous sommes venus à bout de ce défi énorme ! **Cependant, il faut en tirer les bons enseignements pour l'avenir. Aujourd'hui, nous sommes en effet plus conscients de l'importance de la santé et d'un bon système de santé.**

Beaucoup de maladies et de contraintes physiques sont en fait dues à des facteurs environnementaux, de sorte que la pureté de l'air et de l'eau, la qualité des denrées alimentaires et la protection contre les polluants revêtent une importance capitale pour notre santé. **Or, cela implique la nécessité d'une approche globale de la santé de l'être humain et de la nature. Là encore, la protection de la nature, c'est la protection de l'être humain !** Pour renforcer notre bien-être physique et mental, nous avons besoin de lieux permettant des activités physiques ainsi que d'un nombre suffisant de zones de loisirs de proximité. Pour cette raison, la commune doit assumer ses responsabilités dans ce domaine.

Au cours des six prochaines années, les conseillères communales et conseillers communaux vert.e.s œuvreront dès lors résolument pour une commune promouvant la santé.

La mise en œuvre systématique de notre droit élémentaire à un cadre de vie sain, à de l'air pur et le droit au calme.

- **Nous veillerons à la préservation et à l'extension de zones de loisirs de proximité attractives, de parcs et de forêts**, tout en aménageant nos localités de manière à favoriser les activités physiques en plein air (p. ex. boulodrome). Dans nos forêts, nous voulons éviter la création de routes en gravier, car elles endommagent la nature et privent la forêt de son attrait.
- **Nous soutiendrons nos clubs sportifs locaux tout en investissant dans les activités sportives de loisir.** Nous proposerons un large éventail d'activités de loisir **dans toutes les localités**. Nous veillerons à ce que les personnes qui ne pratiquent pas d'activités dans un club aient également accès aux infrastructures sportives.
- **Nous promouvons les logements multigénérationnels et les logements encadrés** dans notre commune, en misant notamment sur les formes d'habitation mixtes pour favoriser le contact entre les différentes générations.
- **Nous veillerons à garantir une large offre régionale de services d'aide à domicile.** Nous élargirons l'offre de "repas sur roues" aux résidents qui ne peuvent pas s'occuper eux-mêmes de leurs repas en raison d'une maladie, et ce sans limite d'âge.
- **Nous créerons une commission pour le 3e âge** qui coordonne le travail des différentes organisations déjà actives dans la commune.

Couverture sanitaire de qualité au niveau local.

- **Nous organiserons des journées/semaines de la santé** pour sensibiliser les citoyen.ne.s davantage aux risques et à la prévention en matière de santé (AVC, IST par exemple). Nous proposerons également des cours de premiers secours classiques ainsi que des cours de premiers secours en santé mentale.
- **Nous mettrons à disposition des produits menstruels (serviettes et tampons) et des préservatifs dans les toilettes publiques**, à des fins de contraception et de prévention des maladies sexuellement transmissibles.

Famille / enfance – jeunesse / garde d'enfants

Il nous tient à cœur que tous les enfants aient la possibilité de développer leurs compétences et aptitudes dans un cadre sain et sûr. Ceci leur permettra de s'investir par la suite de manière responsable et autonome dans la société.

Les conseillères communales et conseillers communaux vert.e.s œuvreront résolument pour une commune répondant aux besoins des enfants et des parents. Nous offrirons à tous les enfants un environnement leur permettant de se développer de manière optimale :

Renforcer le rôle important des parents tout en soutenant le développement de partenariats entre personnel enseignant, personnel éducatif, parents et commune.

- Nous proposerons aux jeunes des cours de baby-sitting donnés par des professionnels et disponibles **dans plusieurs langues**. Nous soutiendrons également un service de baby-sitting pour les parents.

Nous organiserons des cours de premiers secours spéciaux pour bébés et enfants en bas âge.

- **Nous collaborerons étroitement avec le nouveau forum parental régional** tout en créant les liens nécessaires entre ce dernier et les interlocuteurs communaux dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse.
- Nous soutiendrons la représentation **des parents au niveau local** en leur accordant des moyens financiers et logistiques suffisants, et nous encouragerons leur participation aux projets scolaires, aux fêtes et aux initiatives communales.

Garantir à chaque enfant une garde de qualité et soutenir le personnel éducatif et enseignant.

- **Nous garantirons la création d'un nombre suffisant de places d'accueil.**
- Grâce à un cahier des charges bien conçu, nous veillerons à ce que dans nos cantines scolaires et maisons relais (SEA), les enfants se voient proposer **des aliments sains, saisonniers, régionaux, végétaliens, végétariens, ainsi que des produits qui ne soient pas génétiquement modifiés, tout en privilégiant les produits certifiés biologiques**. Pour les produits non régionaux (les bananes par exemple), nous recourrons à des produits issus du commerce équitable. D'une manière générale, nous prendrons également des mesures contre le gaspillage alimentaire dans les cantines publiques.
- **Nous créerons des jardins scolaires à proximité de toutes les écoles.**
- **Les repas servis dans les structures d'accueil pourront être enrichis de fruits et légumes produits localement de manière durable avec l'aide du CIGL et du SIAS.**

- **Nous encouragerons la communication multilingue** dans le domaine de l'éducation non formelle afin de tenir compte du plurilinguisme des familles.
- **Nous poursuivrons et renforcerons les liens entre les structures d'accueil et les associations locales** et nous faciliterons l'accès à la culture, au sport, à la nature et à l'école de musique à travers des initiatives et des projets communs.
- **Nous proposerons des activités de vacances inclusives, respectueuses de la nature et participatives durant les vacances d'été**, en misant sur les synergies et coopérations avec les institutions, services, entreprises et associations de la commune.

Offrir aux enfants et aux jeunes un cadre de vie sain et sûr.

- **Nous miserons systématiquement sur les activités physiques, ludiques et d'apprentissage en plein air et dans la nature.** Terrains de jeux interactifs, cours de récréation vertes, respectueuses de la nature et suffisamment ombragées et infrastructures sportives de qualité sont autant d'éléments indispensables pour encourager l'activité physique. Nous proposerons également la plantation d'arbres supplémentaires dans les cours d'école des différentes localités, ce qui assurera un ombrage naturel de la cour à long terme.
- Nous assurons l'enseignement régulier de la natation à l'école par **la construction d'une piscine dans la commune.** Cette piscine devrait pouvoir être utilisée par tous les habitants.
- Nous créerons **une bibliothèque/médiathèque** où les enfants et jeunes de la commune pourront lire dans le calme, emprunter livres et médias et se retrouver dans le cadre d'activités culturelles.
- **Nous soutiendrons la mise en place des écoles maternelles inclusives en pleine nature ou des structures d'accueil inclusives en pleine nature** tout en créant dans l'enseignement fondamental des lieux d'apprentissage plus petits et respectueux permettant d'apprendre dans et avec la nature (classes en forêt, jardins scolaires, etc.).
- **Nous rendrons les trajets jusqu'à l'école plus sûrs et développerons le réseau de pedibus/vélobus** en augmentant le nombre d'accompagnatrices et accompagnateurs pour les bus de ramassage scolaire et les pedibus.
- **Nous soutiendrons activement l'enseignement du code de la route dans les structures d'accueil et à l'école**, enseignement destiné à sensibiliser les enfants au thème de la sécurité tout en renforçant leur prise de conscience relative à la mobilité durable.
- **Nous prendrons au sérieux le bien-être mental et physique des enfants et des jeunes**, en créant des conditions optimales pour garantir une médecine scolaire de qualité. Nous développerons l'offre de cours de premiers secours et de prévention de

la violence, tout en sensibilisant à l'importance de la santé mentale et en informant sur les offres d'assistance.

Être à l'écoute des enfants et renforcer leur sens d'appartenance à la communauté.

- Nous prenons au sérieux les besoins et droits des enfants et des jeunes et nous mettrons en place **des forums d'échange et des possibilités de participation démocratique** destinés à nos jeunes concitoyen.ne.s, en organisant des **conseils communaux d'enfants/de jeunes, des forums de jeunes ou des ateliers interactifs.**
- **Nous soutiendrons notamment les enfants et les jeunes issu.e.s de ménages à faible revenu** pour garantir qu'elles/ils pourront participer à des activités sociales, sportives et culturelles.
- **Nous encouragerons la collaboration avec les représentants de la jeunesse** des communes voisines et de la Grande Région et nous organiserons des événements multilingues communs.
- Nous soutiendrons **les associations actives dans le domaine de l'animation socio-éducative des jeunes et nous encouragerons les projets et initiatives consacrés au développement durable, à la créativité, à la cohésion sociale et à la démocratie.** Nous mettrons l'accent sur les idées et initiatives émanant des enfants et des jeunes eux-mêmes en les accompagnant et les assistant dans leur mise en œuvre.
- **Nous créerons des jobs supplémentaires pour étudiant.e.s** tout en développant l'offre de stages dans nos structures communales.
- **Nous encouragerons les jeunes adultes à découvrir la diversité de l'Europe de manière durable grâce à un billet Interrail proposé et financé par la commune à l'occasion de leur 18e anniversaire.** Nous soutiendrons ainsi l'échange entre les différentes cultures et l'esprit de communauté internationale.

Vivre ensemble – affaires sociales / égalité des droits / associations, offre culturelle et sportive

Nous défendons une société ouverte et plurielle qui permette à chaque être humain de s'épanouir dans les mêmes conditions en exerçant sa propre liberté tout en respectant celle des autres. Une société où nous vivons ensemble dans un esprit de solidarité, et non pas les uns à côté des autres. Ainsi nous continuerons à soutenir résolument la cohésion sociale.

La réussite du vivre-ensemble repose sur une **vie associative dynamique**. La vie communale se déroule en effet dans les associations, dans les domaines sportif et culturel. C'est là que nous nous rencontrons, que nous pratiquons nos loisirs et que nous discutons et échangeons. Or, ces activités requièrent l'engagement bénévole des citoyen.ne.s ainsi qu'une vaste offre d'activités et d'infrastructures publiques proposée par la commune.

Au cours des six prochaines années, les conseillères communales et conseillers communaux vert.e.s œuvreront dès lors résolument pour une commune qui permette à chacun.e une vie dans la dignité et la participation à un vivre-ensemble divers au sein de la société.

Investir dans la création de logements sociaux locatifs.

- Nous soutiendrons des projets de logements sociaux. Pour ce faire, la commune recourra aux aides étatiques disponibles.
- **Nous faciliterons l'accès aux logements privés sociaux** et nous collaborerons avec des acteurs privés conventionnés actifs dans le domaine de l'aide au logement. Parallèlement, nous tiendrons un inventaire des logements inoccupés, tout en mettant leurs propriétaires en contact avec ces associations et organisations.
- **Nous ferons preuve de solidarité avec les personnes ayant dû fuir leur patrie** et nous leur mettrons à disposition des infrastructures appropriées. Nous encouragerons nos citoyen.ne.s et les associations locales à accepter l'accueil de réfugié.e.s et nous soutiendrons les efforts bénévoles en vue de l'accompagnement de ces derniers.

Fournir à chaque citoyen dans le besoin les conseils et le soutien financier nécessaires.

- **Nous assurerons, via l'office social, une aide sociale transparente, cohérente et sans tracas administratifs.** La commune fournira des informations complètes, multilingues et facilement compréhensibles sur les prestations proposées et les principaux points de contact, y compris au niveau régional et national.

- **Nous contribuerons à la mise en place d'une épicerie sociale ou d'un magasin *Cent Buttek* dans notre commune ou dans la région** afin de réduire les dépenses alimentaires des ménages à faible revenu, et nous leur fournirons un soutien continu.

Garantir à chacun.e l'égalité des chances et une participation égale à la vie sociale.

- **Nous mettrons en œuvre les exigences légales concernant l'engagement de demandeurs d'emploi à besoins spécifiques** et nous créerons des emplois dans l'administration et au service technique.

Promouvoir le vivre-ensemble dans notre société multiculturelle.

- La commune communiquera des informations en plusieurs langues et, **lors de manifestations publiques, elle proposera des interprétations simultanées.**
- **Nous garantirons un déroulement digne et attractif des cérémonies laïques**, comme par exemple les cérémonies de PACS, les cérémonies de mariage dans des lieux alternatifs ou les cérémonies d'inhumation dans un cimetière forestier, cérémonies que nous permettrons aussi le week-end.

Promotion de l'égalité des sexes en assurant une protection contre la discrimination sur la base du sexe.

- **Nous mettrons en place un service chargé de la politique de genre et d'égalité entre les femmes et les hommes au niveau communal.** Celle-ci coordonne, avec la commission pour l'égalité des chances **que nous voulons faire revivre**, l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan communal pour l'égalité.
- **Nous veillerons à garantir une structure de l'emploi assurant l'équilibre entre les femmes et les hommes au niveau de l'administration communale**, tout en remédiant aux déséquilibres en matière d'accès aux postes de décision, aux commissions et aux groupes de travail communaux.
- Nous veillerons à ce que les **rues, bâtiments ou infrastructures** portent aussi le nom de femmes.

Encourager les seniors à participer activement à la vie sociale et culturelle dans des conditions sûres et garantissant leur bien-être personnel.

- **Nous sensibiliserons à la nécessité d'une formation continue en tenant compte de l'allongement de la durée de vie.** Nous mettrons en œuvre des programmes spécifiques dans nos offres générales de formation continue au niveau communal.
- **Nous tiendrons compte des besoins de mobilité des seniors** dans les moyens de transport communaux et dans l'espace public.
- Nous développerons **les offres de sport, d'activités physiques et culturelles pour les seniors.**

- Nous intégrerons de manière ciblée les seniors **dans les processus de planification et de décision.**
- **Nous faciliterons davantage le fait de vivre dans son propre domicile.** Nous développerons également des projets d'habitat intergénérationnel et des formes d'habitat alternatives, en tenant compte de la sphère privée et des besoins individuels des seniors en matière de logement.

Promouvoir une vie associative dynamique tout en proposant une offre culturelle, sportive et de loisirs variée et élargie.

- **Nous apprécions l'importance capitale des associations pour la vie locale et nous soutiendrons leurs activités au moyen de subsides et de fonds consacrés à des projets** qui seront alloués selon des critères transparents.
- **Nous créerons un poste de "coordinateur culturel" qui,** en collaboration avec la commission de la culture et les associations et structures, élaborera un plan de développement culturel communal annuel.
- **Nous soutenons la création d'une bibliothèque/médiathèque publique** afin de permettre aux habitants de Hesperange d'accéder à toutes sortes d'informations et de ressources, de promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie et de servir de lieu de lecture, d'étude, d'emprunt et d'échanges pour la communauté.
- Nous soutenons les initiatives qui souhaitent utiliser certains bâtiments religieux non utilisés et appartenant à la commune dans le cadre d'événements culturels.
- **Nous promouvons plus d'activités sportives et de cours de sport dans notre commune en élargissant l'offre à toutes les localités.** Ceci concernera toutes les personnes quel que soit leur âge ou leur niveau en sport. Nous estimons notamment important de proposer des activités pour les adolescents après leurs cours. Nous encouragerons les activités sportives de loisir, en facilitant l'accès aux infrastructures sportives. Nous mettrons en place des parcours de fitness dans différents endroits de la commune. En été, nous proposerons des cours collectifs à l'extérieur comme du Yoga, Pilates ou du Nordic Walking.
- **Nous soutenons l'idée de création d'une piscine pour Hesperange.** Cette dernière nous semble indispensable pour les élèves des écoles de la commune qui doivent prendre le bus pour se rendre dans des piscines d'autres communes où les places se font de plus en plus rares. Elle l'est également comme lieu de loisir et de détente pour tous les citoyens de la commune.

Vivre en sécurité / bon voisinage

Au Luxembourg, tout le monde doit pouvoir vivre en liberté et en sécurité. Or, la cohésion et le développement vers une vie autodéterminée impliquent non seulement la participation de tou.te.s, mais aussi la protection contre la criminalité et la violence. Une société ouverte et démocratique ne peut prospérer que si les citoyen.ne.s peuvent être confiant.e.s que leur sécurité et notamment leur intégrité physique seront garanties au quotidien.

Au cours des six prochaines années, les conseillères communales et conseillers communaux vert.e.s œuvreront dès lors résolument pour une commune sûre, en renforçant le travail de prévention, en garantissant l'ordre public et en aménageant l'espace public de manière à en assurer la sécurité :

- **Nous renforcerons les relations de bon voisinage** : nous augmenterons le sentiment de sécurité des citoyen.ne.s en soutenant des initiatives ayant pour objectif de créer des lieux et occasions permettant aux voisins de faire connaissance, par exemple les *Duerfstuff* ou *Quartiersstuff*, c'est-à-dire des lieux de rencontre des habitant.e.s d'une localité ou d'un quartier, les fêtes de quartier ou encore le la fête des voisins.
- **Nous analyserons le règlement de police de la commune, en procédant le cas échéant aux améliorations nécessaires pour renforcer l'ordre public.** À travers l'élargissement des compétences des agents municipaux, ces derniers pourront sanctionner des atteintes à l'ordre public et assurer dans notre commune un service centré sur les citoyen.ne.s.
- **Nous restructurerons systématiquement les espaces publics peu sûrs.** Nous renforcerons l'attractivité des espaces publics en question afin de les rendre plus vivants, tout en assurant leur entretien et en garantissant un éclairage et une visibilité adéquats.

Démocratie vivante / service aux citoyen.ne.s

Chacun.e de nous doit pouvoir participer aux décisions politiques ayant un impact sur sa vie. De surcroît, la participation de chacun.e est nécessaire pour relever avec succès les grands défis de la société. **Seuls l'échange de points de vue différents et une recherche de solutions communes enrichie par le savoir, les valeurs et l'expérience personnelle de chacun.e nous permettent d'avancer ensemble.**

Nous voulons une démocratie vivante et participative !

La condition première pour assurer une véritable participation citoyenne est la mise en place d'une communication **transparente et ouverte**. Grâce aux possibilités offertes par le numérique, la commune peut aujourd'hui, plus que jamais, proposer aux citoyen.ne.s des informations détaillées en temps utile. En même temps, la **digitalisation** offre des opportunités pour améliorer le service aux citoyen.ne.s tout en réduisant les contraintes bureaucratiques.

Au cours des six prochaines années, les conseillères communales et conseillers communaux vert.e.s œuvreront résolument pour une commune transparente qui soit à l'écoute des citoyen.ne.s, qui attache une grande importance à la participation citoyenne directe et qui tire parti des possibilités offertes par la digitalisation pour proposer un service de qualité aux citoyen.ne.s :

- **Nous promouvons des formes innovantes de participation citoyenne directe** en créant des conseils citoyens représentatifs dont la composition obéit à des critères liés à l'âge, au sexe et à la nationalité, qui échangent directement et régulièrement avec des représentants du collège des bourgmestre et échevins et du conseil communal ainsi qu'avec les responsables de l'administration communale.
- **Nous soutiendrons l'engagement personnel des citoyen.ne.s ainsi que de nouvelles formes d'initiatives citoyennes**, comme les mouvements de Transition locaux, les initiatives communautaires, les coopératives, etc., en leur accordant des aides financières et un soutien administratif.
- **Nous promouvons la participation citoyenne des groupes sociaux sous-représentés en supprimant les obstacles administratifs** à la participation aux élections, en communiquant systématiquement en plusieurs langues et en langage facile ainsi qu'en encourageant la participation politique.
- **Nous impliquerons la population à un stade précoce des projets d'envergure de la commune, comme les projets de construction ou l'introduction de nouvelles dispositions réglementaires.** Nous organiserons à cet effet des assemblées de citoyen.ne.s tout en publiant des documents importants sur le site Web de la commune.

- **Nous renforcerons les formes de consultation institutionnalisées.** Nous garantirons la composition paritaire des commissions consultatives en veillant à impliquer non seulement des représentant.e.s politiques, mais aussi des citoyen.ne.s intéressé.e.s et des associations locales.
- **Nous simplifierons systématiquement toutes les démarches administratives et veillerons à ce qu'elles soient également accessibles par voie numérique.** Nous créerons un point de contact central ou un **Guichet Unique** qui rend les différents services administratifs et sociaux, ainsi que toutes les informations nécessaires, accessibles depuis un seul endroit.
- **Nous élargirons les heures d'ouverture de l'administration** en l'adaptant aux besoins de la population.
- **Nous tiendrons compte de la diversité linguistique et des préférences linguistiques de la population locale,** en garantissant que toutes les communications et publications de la commune se fassent en plusieurs langues et que les séances d'information suivent également une démarche multilingue.
- **Nous veillerons à rendre les informations et les communications de la commune accessibles aux personnes à besoins spécifiques.** À cet effet, nous garantirons par exemple **leur accessibilité aux bâtiments publics** ainsi qu'aux documents et sites Web communaux en les adaptant aux besoins des personnes à besoins spécifiques.
- **Nous garantirons une transparence totale et des informations détaillées** sur le travail du collège des bourgmestre et échevins, du conseil communal, des commissions consultatives et des services communaux. Ce faisant, nous tiendrons compte de toutes les catégories de la population en recourant systématiquement, à côté des imprimés traditionnels et des séances d'information, aux moyens de communication électroniques.
- **Nous veillerons à ce que les décisions et les rapports du conseil communal soient publiés rapidement et facilement trouvables sur le site Internet de la commune et qu'ils soient disponibles en plusieurs langues. Ces rapports doivent être publiés intégralement.** Nous organiserons les séances publiques du conseil communal de préférence en dehors des heures de travail normales et mettrons à disposition un "livestreaming" sur Internet afin de permettre aux citoyens un accès simplifié et de pouvoir également les regarder en "replay".
- **Nous encouragerons la réalisation de pétitions locales en ligne.**
- **Nous promouvrons le développement d'une application communale** permettant d'effectuer rapidement et facilement toutes les démarches administratives nécessaires via un smartphone.